KAWANA CONSEILS et EXPERTISES

268 rue Jacques IEKAWE
BP 8546
988407 NOUMEA CEDEX
Tél. : 28 88 08 / 78 79 35
e mail : t.rappalini@kawana-conseil.nc
kce.thr@gmail.com

Référence : AFF-26-031-diag-p-DID-base-186-ch
Date d'édition : 05/09/2026

RAPPORT DE SYNTHESE DES MESURES PLOMB SUR LES PEINTURES

DESIGNATION DU BATIMENT	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE
Désignation du bâtiment : Chenil **Fonction principale du bâtiment :** Abri pour les chiens **Date du permis de Construire :** < 1997 **Adresse :** Base 186 de Tontouta **Propriété de :** La défense	**DID** **Adresse :** 2, rue Olry - BP 38 - 98843 NOUMÉA cedex

La peinture sur les éléments de la construction ne contient pas de plomb.

CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
KAWANA CONSEILS & EXPERTISES Tel : 28 88 08 / 78 79 35 Mail : kce.thr@gmail.com BP 8546-98807 NOUMEA CEDEX Ridet : 1 483 791.001	**Date d'établissement du rapport :** Fait à Nouméa le 05/09/2026 **Société :** KAWANA CONSEILS et EXPERTISES **Nom du diagnostiqueur :** M. Thierry RAPPALINI **Assurance :** Assurance SMA BTP contrat n°1265.000

SOMMAIRE

DESIGNATION DU BATIMENT 1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE 1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR 1
A. INFORMATIONS GENERALES 2
B. CONCLUSION 2
C. DESCRIPTION DE LA MISSION 2
D. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 2
E. SIGNATURE 3
F. ANNEXES 3
F.1 ANNEXE – CROQUIS DE REPERAGE 3
F.2 ANNEXE – RAPPORTS D'ESSAIS 4
F.3 ANNEXE – AUTRES DOCUMENTS 5

Ce rapport ne doit être reproduit qu'intégralement

A. INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N : AFF-26-031-diag-p-DID-base-186-ch
Date de la commande : 03/07/2026
Date du repérage : 24/08/2026
Date de l'émission du rapport : 05/09/2026

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Périmètre du repérage	Le projet prévoie la rénovation du bâtiment 13

B. CONCLUSION

Liste des mesures effectuées avec un **X-MET 8000** supérieures à la valeur critique de 1 mg/cm²	
N°	Unités mesurées
01, 02	Calibration

Liste des mesures effectuées avec un **X-MET 8000** inférieures à la valeur critique de 1 mg/cm²	
N°	Matériau
00, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22	Calibration, enduit peint mur, porte, fenêtre, élément de charpente

Liste des analyses effectuées par un laboratoire agréé supérieures à la valeur limite de 1 mg/cm²
Sans objet pas d'échantillon pour analyse

C. DESCRIPTION DE LA MISSION

C.1 BILAN DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Rapport concernant la recherche de plomb déjà réalisé	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Oui plans
Moyen mis à disposition	Moyens d'accès

C.2 PIECES OU LOCAUX NON VISITEES

Localisation	Parties du local	Raison
Sans objet		

D. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

D.1 PAR ANALYSES EN LABORATOIRE

N°	Localisation	Matériaux et produit(s)	Commentaire(s)
Sans objet			

D.2 PAR MESUREUR

N°	Localisation	Matériaux et produit(s)	Commentaire(s)
00	Calibration	Echantillon calibré	Inférieure à la valeur critique
01	Calibration	Echantillon calibré	Supérieure à la valeur critique
02	Calibration	Echantillon calibré	Supérieure à la valeur critique

03	Bâti de porte entrée 1	Peinture sur support bois	Inférieure à la valeur critique
04	Porte entrée 1	Peinture sur support bois	Inférieure à la valeur critique
05	Pièce 2 EPM	Peinture sur mur enduit	Inférieure à la valeur critique
06	Pièce 2 EPM	Peinture sur mur enduit	Inférieure à la valeur critique
07	Bâti de porte pièce 3	Peinture sur support bois	Inférieure à la valeur critique
08	Porte pièce 3	Peinture sur support bois	Inférieure à la valeur critique
09	Pièce 5 EPM	Peinture sur mur enduit	Inférieure à la valeur critique
10	Pièce 6 EPM	Peinture sur mur enduit	Inférieure à la valeur critique
11	Bâti de porte pièce 6	Peinture sur support bois	Inférieure à la valeur critique
12	Porte pièce 6	Peinture sur support bois	Inférieure à la valeur critique
13	Pièce 6 EPM ext.	Peinture sur mur enduit	Inférieure à la valeur critique
14	Pièce 7 grille	Peinture sur support métallique	Inférieure à la valeur critique
15	Pièce 4 fenêtre	Peinture sur support bois	Inférieure à la valeur critique
16	Pièce 11 EPM ext.	Peinture sur mur enduit	Inférieure à la valeur critique
17	Pièce 11 platine	Peinture sur support métallique	Inférieure à la valeur critique
18	Pièce 14 peinture au sol	Peinture sur chape	Inférieure à la valeur critique
19	Pièce 10 grille	Peinture sur support métallique	Inférieure à la valeur critique
20	Pièce 13 EPM ext.	Peinture sur mur enduit	Inférieure à la valeur critique
21	Pièce 12 grille	Peinture sur support métallique	Inférieure à la valeur critique
22	Pièce 08 IP charpente	Peinture sur support métallique	Inférieure à la valeur critique

D.3 LABORATOIRE D'ANALYSE

Raison sociale et nom de l'entreprise : LABORATOIRES AREIA ENVIRONNEMENT
Adresse : Route de Neubourg, zone d'activités de la Baudrière 27520 Grand-Bourgtheroulde
Numéro d'accréditation : n°1-5094

E. SIGNATURE

Les travaux de démolition du chenil peuvent être menés sans prendre en compte la problématique plomb Pendant les travaux si des matériaux non listés dans le présent rapport sont mis en évidence, des mesures complémentaires pourront être effectuées.

Fait à Nouméa, le 05/09/2026

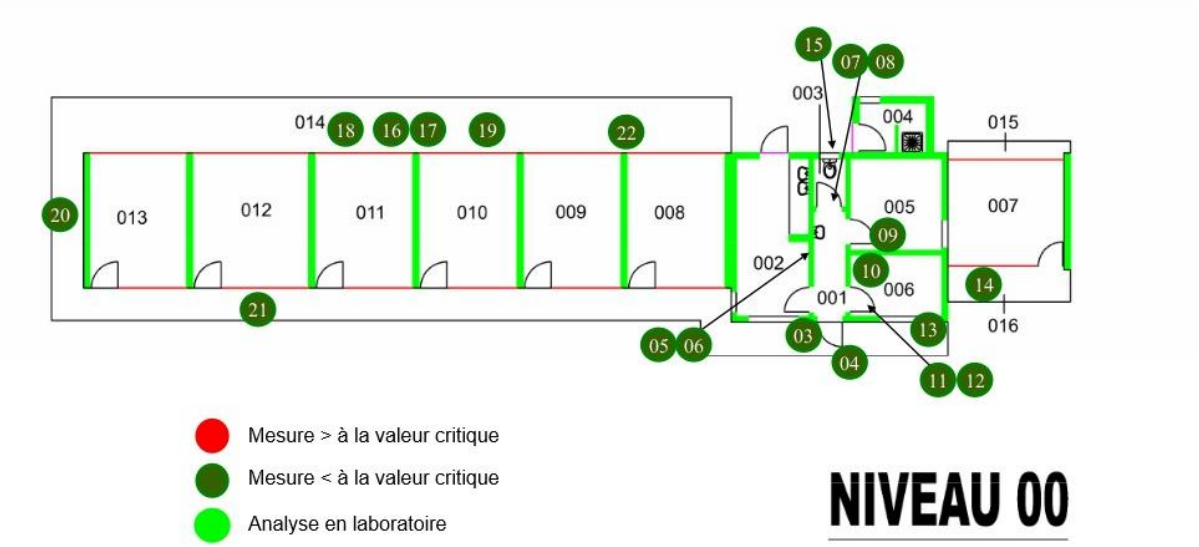
Rédigé par Theerry RAPPALINI

KAWANA CONSEILS & EXPERTISES
Tel : 28 88 08 / 78 79 35
Mail : kce.thr@gmail.com
BP 8546-98807 NOUMEA CEDEX
Ridet : 1 483 791.001

F. ANNEXES

F.1 CROQUIS DE REPERAGE

BA 186 – Bâtiment 0047 - Chenil



F.2 RAPPORT DES MESURES

Mesures effectuées avec un X-MET 8000				
Numéro	**Localisation**	**Type structure**	**Date**	**Pb**
ccs-chenil #00	Calibration	Echantillon calibré	24/08/2026	0,730
ccs-chenil #01	Calibration	Echantillon calibré	24/08/2026	1,041
ccs-chenil #02	Calibration	Echantillon calibré	24/08/2026	1,536
ccs-chenil #03	Bâti de porte entrée 1	Peinture sur support bois	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #04	Porte entrée 1	Peinture sur support bois	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #05	Pièce 2 EPM	Peinture sur mur enduit	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #06	Pièce 2 EPM	Peinture sur mur enduit	24/08/2026	0,229
ccs-chenil #07	Bâti de porte pièce 3	Peinture sur support bois	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #08	Porte pièce 3	Peinture sur support bois	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #09	Pièce 5 EPM	Peinture sur mur enduit	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #10	Pièce 6 EPM	Peinture sur mur enduit	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #11	Bâti de porte pièce 6	Peinture sur support bois	24/08/2026	0,083
ccs-chenil #12	Porte pièce 6	Peinture sur support bois	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #13	Pièce 6 EPM ext.	Peinture sur mur enduit	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #14	Pièce 7 grille	Peinture sur support métallique	24/08/2026	0,094
ccs-chenil #15	Pièce 4 fenêtre	Peinture sur support bois	24/08/2026	0,083
ccs-chenil #16	Pièce 11 EPM ext.	Peinture sur mur enduit	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #17	Pièce 11 platine	Peinture sur support métallique	24/08/2026	0,093
ccs-chenil #18	Pièce 14 peinture au sol	Peinture sur chape	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #19	Pièce 10 grille	Peinture sur support métallique	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #20	Pièce 13 EPM ext.	Peinture sur mur enduit	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #21	Pièce 12 grille	Peinture sur support métallique	24/08/2026	0,082
ccs-chenil #22	Pièce 08 IP charpente	Peinture sur support métallique	24/08/2026	0,101

F.3	AUTRES DOCUMENTS

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : H 68935 T
N° contrat : 1265.000
N°RIDET : 1 483 791

SMA BTP

Pour tout renseignement contacter :
SMABTP NOUVELLE CALEDONIE
Immeuble Odéon
23 route de l'Anse-Vata
BP 234
98845 NOUMEA CEDEX
Tél. : 225 90 25
Courriel : smabtp@smabtp.nc

SARL KAWANA CONSEILS ET EXPERTISES
268 RUE JACQUES IEKAWE
98800 NOUMEA

Attestation d'assurance
MULTIGARANTIE CONCEPTEUR NOUVELLE-CALEDONIE

Période de validité : du 01/07/2026 au 31/12/2026

SMABTP, dont le siège social est situé 8, rue Louis Armand CS 71201 75738 PARIS CEDEX 15 ci-après désigné l'assureur, atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle MULTIGARANTIE CONCEPTEUR n° **H 68935 T 1265.000** ayant pris effet le **02/02/2023**.

1 - PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

1-1 Missions bénéficiant des garanties d'assurance des garanties de responsabilité civile hors toutes garanties décennales

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

Mission : METRE
Définition : Mission limitée à l'établissement et/ou à la vérification de devis quantitatifs et/ou estimatifs, à l'exclusion des devis descriptifs.

Mission : DIAGNOSTIC IMMOBILIER
Définition :
1/ Missions relatives au diagnostic réalisé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre.
Diagnostics immobiliers visés :
- constat de risque d'exposition au plomb (CERP)
- Installations intérieures d'électricité

2/ Relevés de mesures Loi Carrez : Mission de relevés de mesures loi carrez dans le cadre de la loi n°96-1107 du 18/12/1996, en cas de vente d'un bien immobilier (loi n°96-1107 du 18/12/1996 ou tout équivalent applicable localement)

Mission : MAITRISE D'ŒUVRE RETRAIT DESAMIANTAGE BATIMENT ET ENVIRONNEMENTALE
Définition :
Maîtrise d'œuvre de désamiantage